juristudiant
forum des étudiants en droit

Passer de droit privé à public

Par **Le_juriste**, le **02/06/2015** à **17:34**

Bonjour,

Je voulais savoir si le fait d'avoir fait une troisième année de licence de droit privée était un handicap pour envisager un master de droit public. En effet je suis très intéresser par le master en droit public des affaires que propose la fac de Lyon 3. J'hésite vraiment entre droit privé et public car j'ai peur de pas pouvoir revenir sur mon choix si je découvre que le domaine ne m'intéresse pas. Et pour l'instant j'aime beaucoup les deux domaines et ma fac ne propose pas de parcours indifférencié.

Merci par avance de vos réponse.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés